



Sisters ange

DON

BE13 7320 4488 0739
BIC : CREG BE BB
www.sistersange.be/don



CONTACT

info@sistersange.be
f SistersAnge

www.sistersange.be

SYNDROME D'ANGELMAN



Margaux est atteinte du syndrome d'Angelman.
Mobilisez-vous pour elle et les autres enfants.

Le syndrome d'Angelman est un trouble sévère du développement neurologique qui touche un enfant sur 20.000. C'est une maladie orpheline rare.

C'est pourquoi nous avons créé une asbl "Sisters Ange" qui a pour but de l'aider mais aussi d'aider d'autres enfants soit par du matériel, des stages spécialisés,... A l'avenir, grâce aux dons reçus, nous aimerions également construire un centre en Province du Luxembourg pour les enfants atteints de la maladie.

Vous pouvez suivre son parcours sur la page Facebook ou encore sur notre site internet et si vous souhaitez nous aider, un compte est ouvert au nom de l'association.



DON

BE13 7320 4488 0739
BIC : CREG BE BB
www.sistersange.be/don



CONTACT

info@sistersange.be
f SistersAnge